

Bulletin Départemental de la Fédération Syndicale Unitaire
(enseignement, éducation, recherche, culture, justice, emploi)

45 rue Parmentier 21000 Dijon

Mél : fsu21@fsu.fr

<https://fsu21.fsu.fr/>

Tél : 06 85 19 00 50



Francis Chambarlhac
(9 oct.)

« Voilà, voilà que ça recommence ¹ !

« Si ça doit tomber comme à Stalingrad, une fois ça suffit, j'aime autant garder mes distances !² » Vu la longévité d'un premier ministre sous Macron², cette réponse paraît la plus sensée, sauf à vouloir figurer au guiness book. Le dernier en date n'est resté en place que 28 jours, ce qui fait de lui le plus éphémère 1^{er} ministre de la cinquième république.

« La leçon n'a pas suffi, faut dire qu'à la mémoire, on a choisi l'oubli¹. » Oubliée la victoire du NFP suite à la dissolution, les gouvernements Renaissance/LR s'enchaînent comme les politiques austéritaires. Oublié le « j'ai entendu votre message, vos préoccupations, et je ne les laisserai pas sans réponse³ ». Taxer les riches, c'est contraire à la théorie du ruissellement, donc vous comprendrez que votre taxe Zucman pourtant votée à l'Assemblée Nationale³, ben « je dynamite, je disperse, je ventile² ! »

« Voilà, voilà, que ça recommence, partout, partout, ils avancent¹. » On connaissait les médias Bolloré, les investissements et le programme PERICLES de Pierre Edouard Stérim, mais jusqu'alors il y avait aussi le Front Républicain. Le 7 octobre, au sujet d'une législative partielle opposant le RN au PS, il tombe quand le président LR, ministre de l'intérieur démissionnaire, assène « pas une voix pour la gauche⁴ ».

« La Lépénisation des esprits... J'ai été le premier à le dire et je suis navré de constater que le temps écoulé n'a fait que renforcer, hélas !, ce constat⁵ ». Dans l'isoloir, car il y a fort à parier que l'on va y retourner, souvenons-nous d'Ibrahim Ali, Brahim Bouaram, Clément Méric et même si les ans ont passé, « la jeunesse emmerde le front national⁶ ».

Déposé le

21 octobre 2025



¹ « Voilà, voilà », Rachid Taha

² « Les Tontons flingueurs », Michel Audiard

³ <https://www.vie-publique.fr/discours/294547-emmanuel-macron-09062024-dissolution-de-lassemblee-national> (21/02/25)

⁴ <https://www.ladepeche.fr/2025/10/07/certainement-pas-pour-la-gauche-cest-la-consigne-de-vote-de-bruno-retailleau-pour-le-second-tour-de-lelection-legislative-partielle-en-tarn-et-garonne-12977078.php>

⁵ Robert Badinter, https://www.lepoint.fr/politique/badinter-la-lepenisation-des-esprits-est-toujours-d-actualite-17-04-2011-1320263_20.php

⁶ « Porcherie », BXN

SOMMAIRE

- p.1 Édito
- p. 2-3 Lutte contre les ED : uni·es contre Stérim...
- p. 4 Textes de tendances : URIS
- p. 5 Mais qui sont les assisté·es ?
- p.6-7 Toujours mobilisé·es !
- p.8 L'intelligence artificielle et nos métiers

N° CPPAP : 0625 S 07738 – ISNN 1250-631

Dir. De la Publication : F.CHAMBARLHAC

Imprimé par nos soins. Parution Trimestrielle. Prix 0,31€

Lutte contre les extrêmes droites : Uni·es contre Stérim et son monde !

Cécile Ropiteaux

Vous avez sans doute déjà entendu parler du milliardaire Pierre-Édouard Stérim, qui a fait fortune avec les Smartbox et a pour ambition, outre le fait d'être canonisé (!), de **favoriser l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite en France**. Tout cela est très bien documenté désormais, grâce notamment au travail remarquable de journalistes de l'Humanité et d'autres médias indépendants.

Stérim a nommé son **projet PERICLES**, acronyme de Patriotes Enracinés Résistants Identitaires Chrétiens Libéraux Européens Souverainistes... Le choix des mots est assez clair ! Il investit des millions d'euros (150 millions annoncés) et tisse un réseau complexe dans le but de réaliser l'union des droites extrêmes et réactionnaires. Par exemple, il organise depuis 2015 les « Apéros du Bien commun », où se retrouvent des cadres de Reconquête, du Rassemblement national et des Républicains. Récemment, il a même exprimé l'objectif « *d'avoir plus de bébés de souche européenne* », ce qui est révélateur de son idéologie. Pour les municipales de 2026, il vise la conquête par le RN de 300 mairies. Stérim a construit un vaste réseau, sorte de pieuvre aux multiples tentacules qu'il prend soin de dissimuler.

Le volet politique n'est pas le seul, Stérim a l'objectif de **promouvoir « son monde » dans les champs éducatif, culturel, associatif...** Plusieurs exemples nous touchent localement :

Au cours de l'été, de nombreux événements festifs à travers la France ont réalisé que le label des « Plus belles fêtes de France » était en fait lié aux réseaux Stérim. En Bourgogne, nous avons découvert que la **Fête de la Vielle** était annoncée sur ce site. La LDH a alors alerté ses réseaux régionaux et unitaires, qui se sont rapidement mobilisés, jusqu'à pouvoir contacter l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan, organisatrice de la Fête. Celle-ci a réagi aussitôt pour dénoncer un référencement « *à son insu et contre son gré* » et pour réaffirmer que ses valeurs « *restent attachées aux valeurs humanistes et démocratiques et à son esprit de partage et d'échange autour des musiques et danses traditionnelles [...] Merci encore pour votre vigilance et votre engagement contre cette propagande* ».

Oui, un grand merci à celles et ceux qui ont relayé l'alerte, et notamment les sections LDH de Saône-et-Loire, la CGT spectacle, le collectif Morvan Mobilisation Solidaire... et même des militant·es de SOS refoulement qui sont proches des milieux du folk ! Cet épisode peut sembler anecdotique, mais il s'inscrit dans un schéma global de tentatives d'instrumentalisation de l'histoire, de la mémoire et de la culture par les extrêmes droites. On peut évoquer notamment les spectacles pseudo-historiques qui mettent en scène l'histoire revue à la sauce du « roman national », ou les polémiques entourant certaines cérémonies. Et devinez qui finance « l'épopée immersive » sur Napoléon qui arrive à Dijon ? Il y a des enjeux importants à ce que nous résistions à ces récupérations.

En Saône-et-Loire, à Étang-sur-Arroux, Stérim vient d'ouvrir le **cours Vauban, établissement scolaire privé hors contrat**, lié au réseau « excellence ruralité » dont on connaît là aussi les liens avec les milieux catholiques réactionnaires. Ce malgré les nombreuses interpellations de la Rectrice par courrier intersyndical et en Comité Social d'Administration par les élu·es de la FSU.

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site de la FSU 71 :

<https://fsu71.fsu.fr/opposition-a-louverture-dun-etablissement-prive-hors-contrat-a-etang-sur-arroux/>

<https://fsu71.fsu.fr/lettre-ouverte-du-collectif-morvan-mobilisation-solidaire/>

A Dijon, le 2 décembre, le Palais des Congrès accueillera la 3^e édition de **la Nuit (dite) du Bien commun**, événement caritatif initié par les réseaux Stérin afin de lever des fonds au bénéfice d'associations œuvrant auprès de publics fragiles. Même s'il a récemment quitté le conseil d'administration des Nuits du Bien Commun, nous savons M. Stérin habile à multiplier les intermédiaires, voire à se rendre invisible. La justice est d'ailleurs remontée jusqu'à lui dans le cadre d'une procédure pour financement illégal de candidats RN en région PACA. Ajoutons qu'il a refusé, par deux fois, de se présenter à une convocation devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale portant sur « l'organisation des élections en France » relativement à son ingérence financière dans la vie politique.

Dans ce cadre, les Nuits dites du Bien Commun, sous couvert d'un projet philanthropique, se révèlent être une entreprise idéologique de récupération qui cherche à s'appuyer sur le champ associatif pour se donner une image et étendre son influence. La déclinaison de ces initiatives dans plusieurs villes a pour but un véritable maillage territorial, la mise en réseaux de partenaires financiers, associatifs et culturels via les comités de soutien locaux, qui pourront s'avérer précieux dans le contexte des campagnes pour les élections municipales en 2026. Quant à Obole, la société organisatrice et collectrice des fonds, elle est liée elle aussi aux réseaux intégristes (notamment Civitas, les réseaux anti-avortement, la Manif pour tous...)

Notons que Pierre-Edouard Stérin, exilé fiscal, a choisi de ne pas participer à la solidarité nationale et à la redistribution ! **Il promeut la charité mais refuse l'impôt !** Et profite de dispositions fiscales pour orienter l'impôt vers le financement d'associations qu'il a lui-même choisies. Certes, certaines des associations qui participent à ces événements n'ont rien à voir avec l'idéologie des réseaux Stérin. Nous connaissons les difficultés financières de ces associations, et leur « *travail remarquable au service du lien social, de l'éducation ou de l'accompagnement des plus vulnérables* » comme l'ont salué huit maires de grandes villes françaises dans une tribune au printemps dernier¹. Pour nous, la justice fiscale, passant par la juste répartition de l'impôt et des cotisations sociales « *de chacun·e selon ses moyens* », est le chemin pour répondre aux besoins de la population, financer la Sécurité sociale et remettre en place par exemple des services publics dignes de ce nom.

**TOUTES
ET TOUS
ENSEMBLE
CONTRE
L'EXTREME
DROITE**

Un **collectif d'organisations associatives, culturelles et syndicales**, dont la FSU21, engagées pour l'égalité, la justice sociale et les droits humains, prépare des actions contre cette Nuit dite du Bien Commun à Dijon : interpellation des mécènes et des membres du comité de soutien², communiqué de presse, invitation des élu·es à prendre position publiquement, contact avec les associations sélectionnées...

Nous vous invitons également à interpeler à titre personnel des personnes, des associations ou des entreprises qui participeraient à cet événement. Ou même qui offrent des smartbox à leurs client·es... Chacun·e peut contribuer à faire connaître la réalité de la stratégie Stérin.

Bien sûr, nous serons accusé·es de tout politiser et de vouloir compromettre les dons faits à ces associations. D'ailleurs la Nuit du Bien commun a rédigé 7 pages d'éléments de langage pour répondre aux critiques !

Mais ne nous y trompons pas : c'est bien Stérin qui a choisi d'instrumentaliser les actions culturelles ou associatives, et nous continuerons à nous y opposer de toutes nos forces. Parce que notre projet de société est aux antipodes de celui de l'extrême droite, nous continuerons de **revendiquer l'égalité des droits, pour toutes et tous, partout !** Pour finir, laissons la parole au collectif de Toulouse³ : « *Le bien commun ne se décrète pas depuis une scène bien éclairée avec un micro et des « pitchs » millimétrés. Il se construit dans les luttes sociales, dans les solidarités réelles, dans les droits conquis de haute lutte.* »

1- <https://www.lemonde.fr/article-offert/7a6a371896c4-6606926/face-au-projet-reactionnaire-de-pierre-edouard-sterin-notre-bien-commun-restera-l-equalite>

2- Parmi eux, la Banque Populaire Caisse d'Épargne, AXA, MMA By Morvan assurances, SEB, Abeille, Dijon céréales...

3- Nous tenons à remercier plus largement les collectifs unitaires dans différentes villes, dont le travail nourrit le nôtre.

Expression de tendance

Les statuts de la FSU garantissent le droit d'existence des tendances, au même titre que les syndicats nationaux et les sections départementales. Le bulletin de la FSU Côte-d'Or accorde un espace à l'expression des tendances au travers de textes que les auteur-trices signent à ce titre.

Unité, revendications,
indépendance syndicale (URIS)

UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)

RETRAIT DU PLAN DE MILLIARDS D'ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES, ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES ET DÉFENSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Dès la rentrée, la colère et le rejet de la politique de Macron se sont manifestés avec force. Encore plus que le 10 septembre, la mobilisation du 18 septembre a été très importante, avec un million de manifestants et grévistes qui ont répondu en masse à l'appel commun, dans l'unité, de notre syndicat et des confédérations.

Suite à l'ultimatum posé au premier ministre pour le 24 septembre et à son absence de réponse « *aux exigences du monde du travail* », une nouvelle journée d'action a été décidée par l'intersyndicale pour le 2 octobre.

Même si la mobilisation du 2 octobre a été moins forte que lors du 18 septembre, la volonté des milliers de manifestants et de grévistes d'en finir avec cette intolérable politique d'austérité demeure.

Dans cette situation, il faut rappeler nos revendications :

- **Le retrait de la totalité du plan d'économie de 44 milliards** : l'année blanche pour les fonctionnaires et les retraités, les suppressions de postes, les coupes dans tous les budgets de l'État, les agences de l'État et les collectivités territoriales, l'augmentation de 6 milliards du budget de la guerre.
- **L'arrêt de toutes les attaques contre la Sécurité sociale** : toutes les attaques sur son fonctionnement, retrait des mesures sur les affectations de longue durée et de l'augmentation des franchises médicales de 50 à 100 euros par an.
- **L'abrogation de la réforme des retraites et du recul de l'âge légal de départ à 64 ans.**

La situation politique changeant tous les jours, Lecornu II (pour combien de temps?) ayant succédé à l'éphémère gouvernement Lecornu I, difficile de dire où nous en serons lorsque ce bulletin paraîtra. La priorité actuelle de Macron et de son premier ministre, c'est le budget, établi sur les bases du projet de Bayrou avec ses 44 milliards de coupes dans les services publics et la Sécu, et qu'ils persistent à vouloir mettre en application. Les quelques concessions lâchées pour faire passer ce budget ne changent rien sur le fond. La suspension de la réforme des retraites, ce n'est pas l'abrogation.

Le mandat donné aux représentants des organisations syndicales, c'est obtenir, sur la base du rapport de force, la satisfaction de nos revendications.

Nous nous souvenons toutes et tous des grèves de 2023 sur les retraites. Les 14 journées d'action ont laissé des traces, notamment financières, pour les collègues. Elles n'ont pas permis, malgré leur importance historique, de l'emporter ! Pour gagner et pour faire reculer Macron et sa politique, la FSU ne saurait s'engager de nouveau dans un cycle de journées d'action isolées qui épuisent financièrement les personnels, sans résultat.

Il est évident que l'action est nécessaire et souhaitée par les personnels, surtout face à un président de la République sourd à nos revendications. Si le gouvernement ne cède pas, il revient aux organisations syndicales de préparer l'action et d'organiser des assemblées générales pour que les collègues puissent en débattre et décider. Puisque les successions de journées d'action isolées ne permettent pas de gagner, n'est-il pas temps de mettre en débat la grève, dans l'unité de l'ensemble des salariés et de leurs organisations, jusqu'à satisfaction des revendications ?

La situation actuelle et la faiblesse extrême du Président et de son gouvernement permettent de l'emporter. Saisissons l'occasion !

Carine Tourneur et Edith Danry le 14 octobre 2025

Mais qui sont les assisté·es ?

On ne cesse de nous dire que la Sécu est exsangue et que notre protection sociale est en danger et doit s'orienter vers d'autres solutions (privatives et individuelles évidemment). Un récent rapport sénatorial relevait que les différentes aides aux entreprises dont les exonérations de cotisations sociales, se montaient à 211 milliards d'€. Dans un ouvrage récent et très documenté (« le grand détournement »), ces avantages sont chiffrés à 270 milliards. Pour mémoire, les dépenses de santé représentent 249 milliards, les prestations retraite 287 milliards et le budget de l'Éducation Nationale c'est 63 milliards... Les seules exonérations de cotisations sociales, représentent un montant de 77 milliards d'€.

Depuis 2017, Emmanuel Macron n'a cessé de favoriser les plus riches : Suppression de l'ISF; création de la flat tax qui a fait baisser de 45 à 30 % l'imposition sur les revenus du capital, subventions directes versées par les ministères, exonérations de cotisations sociales, crédits d'impôt, coups de pouce à l'investissement industriel ou à l'embauche pilotés par les régions, soutien des fonds structurels européens. Pour autant rien n'y fait, les patrons en veulent toujours plus ! C'est 2267 dispositifs d'aides sans contrôle ni de l'utilisation des fonds, ni a fortiori de l'efficacité du dispositif. De plus, depuis 2017, Macron a fait voter une loi qui impose à la Sécurité Sociale de prendre en charge les nouvelles exonérations...

Quand on veut creuser un trou...

En 1993 c'est Balladur qui impose les exonérations de cotisations pour les salaires égaux au SMIC. Ces exonérations étaient compensées par l'État, c'est-à-dire nous, les contribuables. Donc un virement direct de notre poche à celles des employeurs. Ce système a eu l'effet pervers de bloquer vers le bas les salaires : quel patron en effet est prêt à payer des cotisations en augmentant ses salariés ???

Mais depuis, plusieurs dispositifs sont venus amplifier le problème. D'une part les exonérations vont aujourd'hui jusqu'à 1,6 fois le SMIC, d'autres avantages sont venus s'ajouter :

Des régimes fiscaux spéciaux comme pour la CMA-CGM (compagnie de transport maritime, propriété de la famille Saadé) : à la différence de toutes les autres sociétés françaises, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices. Elle paie moins de 2 % de taxes, au lieu de 25 %. Soit, en 2021-2022, une économie de 10 milliards d'euros. Entre 2021 et 2022 les Saadé ont multiplié par cinq leur richesse : plus de 28 milliards d'euros de bénéfices accumulés !

Des exonérations de cotisations sociales, ainsi B. Arnault a reçu 275 millions d'aides publiques en 2023 dont 193 millions d'exonérations sociales pour une entreprise faisant 15,2 milliards de bénéfice net ! Ces exonérations étant elles compensées par l'État, c'est donc chaque français qui a fait, via l'impôt ce cadeau à LVMH !

Le Crédit Impôt Recherche : Sanofi a reçu en 2023 108 millions d'euros de crédit impôt recherche tout en licenciant à tour de bras et en embauchant 1800 apprenti·es qui lui permettent d'empocher 12 millions supplémentaires d'aides... Sanofi a ainsi vendu son usine de production de Doliprane à des fonds américains...

Les niches fiscales : Il existe en France un peu plus de 470 niches fiscales, certaines anecdotiques, d'autres tellement vieilles qu'elles sont considérées comme définitives. Ces niches fiscales représentent un coût de 90 milliards d'euros à l'État. L'une d'elles, le pacte Dutreil, permet de transmettre un patrimoine en bénéficiant d'une exonération de 75 % sur les droits à payer lors de la transmission d'une entreprise. Si la donation a lieu avant les 70 ans du donateur, un abattement supplémentaire de 50 % s'applique. De plus, les héritiers bénéficient de l'effacement total des plus-values accumulées contrairement à d'autres pays... Alors que les successions représentent en France chaque année environ 400 milliards d'euros de patrimoine transmis, le fisc n'en récupère qu'une vingtaine.

Alors, c'est qui les assisté·es ?

La FSU, syndicat de luttes et de transformation sociale

Christine Bernery

Dès le cœur de l'été, une colère qui monte...
Dès la rentrée, une mobilisation qui s'organise dans la rue
Et on reste MOBILISÉ·ES !

Un an après le vote bafoué des législatives, la période estivale a été marquée par la montée d'une colère sociale qui, après le rejet massif de la loi Duplomb, s'est cristallisée sur le projet de budget.



Plus de deux millions de signatures contre la proposition de loi Duplomb. Un nombre record pour une pétition sur le site de l'Assemblée nationale.

La loi Duplomb reprend plusieurs revendications de la FNSEA, favorable à l'agriculture intensive, notamment en autorisant sous certaines conditions des dérogations pour l'acétamiprime, un pesticide毒ique, et en facilitant l'agrandissement des bâtiments d'élevage et les projets de méga-bassines. Sous la pression de la forte opposition citoyenne, après une campagne d'alerte d'associations écologistes, Confédération paysanne et syndicats (notamment le Snetap-FSU), la loi est promulguée le 12 août, sans son article le plus controversé sur les pesticides, censuré par le Conseil constitutionnel.



Le 15 juillet, le premier Ministre François Bayrou a présenté les axes d'un budget d'une brutalité sans précédent.

Dans la foulée, l'intersyndicale complète lance une pétition (près de 400 000 signatures à ce jour) contre ce plan d'économies de 44 Mds, dont la charge va peser sur les plus fragiles et les services publics constituant une véritable casse sociale, et faisant l'impasse sur la juste contribution des plus riches.

La colère monte... Le gouvernement Bayrou doit faire face à un refus massif d'un budget austéritaire et inégalitaire.



Dans le même temps, pour contrer ce budget, des annonces de blocage du pays le 10 septembre se succèdent.

C'est une rentrée de la lutte des classes qui a lieu, remettant les questions de partage des richesses au centre. Le syndicalisme, et particulièrement le nôtre, se retrouve au premier rang cet automne.

L'intersyndicale interprofessionnelle 21 (CGT, FSU, Solidaires, FO, Confédération paysanne) se réunit lundi 1er septembre et annonce clairement son soutien au mouvement populaire « **bloquons tout** » du **10 septembre** qui exprime une colère sociale multiforme et grandissante face aux annonces budgétaires du gouvernement Bayrou. Elle appelle à ancrer la mobilisation dans la durée et dans l'unité, pour un autre choix de société, qui est possible ! Pour imposer un budget de justice fiscale, sociale et environnementale ! A la suite des diverses actions de blocage/tractage du matin décidées par l'AG citoyenne, elle organise une manifestation à Dijon qui réunit 5 000 personnes, avec une forte participation de la jeunesse.

Si le mot d'ordre central porte sur un autre budget de justice sociale, il s'articule aux questions climatiques, féministes et de solidarité avec le peuple palestinien.

La manifestation se termine place Wilson, où l'AG prévue ne peut se tenir, les lacrymos obligeant à une dislocation précipitée. Les dispositifs policiers déployés pour cette journée sont totalement disproportionnés.



La séquence débutée avec l'annonce du vote de confiance, qui entraîne la chute du gouvernement Bayrou, suivie de la nomination expresse au poste de Premier ministre d'un fidèle du pouvoir, de tous les gouvernements depuis 2017, ne laisse aucun doute sur la volonté de maintenir un cap austéritaire et autoritaire. La nécessité de se projeter vers la date du 18 septembre proposée par l'intersyndicale à 8 devient incontournable, alors même que Lecornu n'avait encore pas nommé de gouvernement. L'intersyndicale demeure unie à son issue et scénarise un ultimatum posé à un gouvernement fragilisé avant même sa nomination. Celui-ci doit proposer un nouveau projet de budget avant la mi-octobre, sans majorité à l'Assemblée, et sous la pression d'un mouvement social qui a repris la main et impose ses thèmes (retrait de la réforme des retraites, taxation des plus riches et réforme fiscale d'ampleur, augmentation des salaires et embauches dans les services publics, retrait de la réforme de l'assurance chômage...) et son calendrier.

18 septembre



28 septembre : Marche des résistances



Convergence des luttes !

2 octobre



Barrage filtrant au dépôt pétrolier de Longvic, FSU avec CGT et Solidaires



Maintenant, cette politique doit battre complètement en retraite !

Après les épisodes de démission de Lecornu, Biscornu non censuré... la FSU s'engage pour porter des alternatives de justice et de progrès social. Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre a annoncé la « suspension » de la réforme des retraites jusqu'aux prochaines élections présidentielles. Premier craquellement d'un totem de la politique néolibérale. On est cependant encore loin du compte ! Quant au budget de l'État et au budget de la Sécurité sociale déposés, ils réaffirment clairement le choix politique de l'austérité et le refus d'augmenter les recettes de l'État par des mesures de justice fiscale. Ces choix sont dangereux pour la cohésion sociale.

La FSU continue d'exiger l'abrogation de la réforme des retraites, la revalorisation des carrières, l'augmentation des salaires et des pensions des agent·es de la fonction publique et des mesures d'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

La FSU appelle chacun et chacune à s'informer, débattre et s'engager ensemble. Elle prendra, pendant la période du débat budgétaire, les initiatives nécessaires pour imposer d'autres choix et s'adresse à ses partenaires syndicaux afin de construire les mobilisations les plus larges possibles pour une véritable rupture avec les politiques d'austérité et pour un tout autre budget, de justice sociale, fiscale et environnementale.

Les premières assises de la santé et de la sécurité des travailleurs-ses (organisées par CGT, FSU et Solidaires) à la Bourse du travail de Paris en mars 2024 proposaient dans une petite salle annexe un atelier modeste mais déjà très éclairant sur l'intelligence artificielle dans les services publics.

Ainsi apprenait-on qu'au ministère de l'économie et des finances, une IA avait été chargée de détecter les piscines non déclarées de particuliers d'après les photos satellites et de les intégrer dans le cadastre. À France Travail, une IA était chargée de trier la masse de courriers électronique reçus chaque jour et de les répartir en deux groupes, l'indemnisation et l'accompagnement (où comment reconstituer les anciennes entités fusionnées Assedic et ANPE !). À la Poste, une IA était chargée de confectionner les plannings de distribution du courrier.

Las ! à chaque fois, l'IA avait été incapable d'effectuer correctement ces missions somme toute assez simples, à chaque fois l'intervention humaine avait été nécessaire pour corriger ses erreurs, avec le sentiment dégradant pour les agent·es de se voir d'abord nier leur expertise professionnelle puis d'être mis·es au service d'un dispositif numérique, quand ce devrait être au dispositif numérique d'être au service de l'intelligence humaine au travail. À chaque fois enfin, l'utilisation de l'IA avait été imposée sans consulter ou en méprisant l'avis des instances représentatives du personnel, à grand frais d'argent public car les solutions IA retenues venaient du secteur privé très attaché à ses profits.

C'était avant les assises du printemps 2024, et depuis le processus s'est accéléré et emballé. Il touche à présent l'enseignement supérieur et la recherche, et l'énorme massif de l'éducation nationale.

Déclarations approximatives et enthousiastes de l'ex-ministre démissionnaire Elisabeth Borne, reprises en cette rentrée 2025 par la rectrice de l'académie de Dijon (ancienne professeure de gestion et de marketing à l'université Panthéon-Assas, celle-là même qui recycla avec bienveillance l'ex-ministre Blanquer), formations mises en avant par l'institution et qui font la part belle à l'entrisme des entreprises de la Ed Tech, nous en sommes au point où nous sommes tous·tes sommé·es de faire confiance au progrès technique, de nous dépêcher de rattraper le train de l'avenir qu'il ne faut surtout pas rater, ce train appelé innovation, compétition, challenge, compétitivité...

Au SNES-FSU, un groupe numérique s'est emparé de ces questions depuis longtemps déjà, et ce patient travail de fond porte ses fruits en cette période puisque les publications et les formations syndicales proposées se succèdent à un rythme soutenu, tant les collègues sont intéressé·es, en demande d'information et de réflexion objectives, avec une inquiétude palpable devant ces grands bouleversements à venir que les autorités et institutions appellent de leurs vœux, avec autorité voire autoritarisme vis-à-vis des agent·es.

A Dijon, un stage de formation syndicale sera proposé à l'initiative du SNES-FSU et du SNESup-FSU le 16 décembre prochain, co-animé par Christophe Cailleaux et François Jarrige (coordinateurs avec Cédric Biagini de l'ouvrage *Critiques de l'école numérique*, L'Échappée, 2019). Ce stage est conçu à destination des professions enseignantes du second degré, du supérieur et de la recherche, mais peut intéresser bien au-delà : adressez-vous à snes21@dijon.snes.edu (avant le 16 novembre pour demander le congé de formation syndicale), qui vous répondra en fonction des places disponibles.

Le numérique et l'intelligence artificielle sont certes des réalités incontournables de notre époque : raison de plus pour y réfléchir sérieusement, en toute indépendance d'esprit afin d'agir pour la défense des personnels et des usager·es en étant à même de répondre à ces questions nouvelles.

Pour approfondir la question :

- Amélie Hart (SN du SNES-FSU, membre du groupe numérique), dans la matinale de France Inter : "Place du numérique : l'école face aux injonctions contradictoires ?", <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-debat-de-la-grande-matinale/le-debat-du-7-10-du-lundi-01-septembre-2025-2955443>
- Christophe Cailleaux (SNES-FSU, membre du groupe numérique) dans l'émission de France Culture "question du soir" <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/questions-du-soir-d-ce> des corrélations entre usage des IA et baisse de l'esprit critique, notamment dans le cadre scolaire. »ete/l-ia-va-t-elle-bouleverser-l-enseignement-et-la-place-des-professeurs-1976492 ou sur YouTube <https://www.youtube.com/watch?v=plczkfJ7sjw>
- supplément de l'Université Syndicaliste (US), publication du SNES-FSU, n°854, janvier 2025, « Intelligence artificielle : quels enjeux pour nos métiers ? », <https://www.snes.edu/publications/les-supplements-de-lus/intelligence-artificielle-ia-supplement-de-lus-n854/>
- article en ligne du SNES-FSU, 15 mars 2025, « Les IA court-circuitent les apprentissages », <https://www.snes.edu/article/les-ia-court-circuitent-les-apprentissages/>